



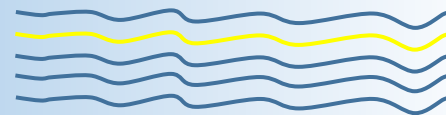
JOURNAL OFFICIEL D'INFORMATION

Septembre 2026

Le mot de la Syndique	3
Le Conseil communal.....	4
La Municipalité vous informe.....	6
Des nouvelles du Parc Jura vaudois	16
Le coin des sociétés locales.....	17
La vie d'ici	21
Numéros utiles	24

L'ISLE INFO N° 37

Le mot de la Syndique



C hères habitantes et
chers habitants de L'Isle,



Une nouvelle page ou plutôt un nouveau chapitre de l'histoire de notre commune à écrire... C'est ainsi que je vois ce début de législature 2026-2031.

En 1^{ère} page, vient le temps des remerciements. Le temps de dire MERCI à nos collègues Claude Rosat et Eric Hostettler pour qui le 30 juin a marqué la fin de leur engagement au sein de notre municipalité. Un grand MERCI pour le temps consacré à notre commune.

Je tiens à remercier également les membres du Conseil Communal qui ont terminé leur mandat au sein du législatif. MERCI à chacune et à chacun pour les échanges, les collaborations et les moments de discussions riches de partage.

En page 2, vient le temps de souhaiter une très cordiale bienvenue à nos nouveaux collègues Fanny Hutzli et Valéry Paquier qui ont pris leur fonction le 1^{er} juillet dernier. Nous adressons enfin nos félicitations aux élues et aux élus du Conseil Communal. Nous vous remercions pour votre engagement et nous réjouissons de nos futures collaborations.

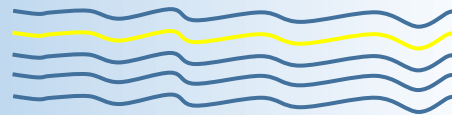
En page 3, débute un nouveau chapitre à écrire par votre municipalité qui présentera au Conseil communal, d'ici la fin de cette année, les grandes lignes de son plan de législature.

De nombreux défis sont et seront à relever pour les collectivités publiques, les attentes et les besoins de la population ne cessant de croître. Pour notre commune, il s'agit d'objets dont certains sont à poursuivre et d'autres qui viendront s'ajouter à la liste. Des projets à échelonner sur l'échelle du temps, en l'occurrence celui d'une législature, prenant en compte de multiples paramètres dont en premier lieu nos capacités financières.

Ces projets ne sauraient voir le jour sans une réelle collaboration entre législatif et exécutif. De belles pages à écrire pour L'Isle !

En conclusion, je forme le souhait que nous puissions remplir les pages de ce nouveau chapitre toutes et tous ensemble, autorités, habitantes et habitants réunis !

Anne-Lise Rime, syndique



Conseil Communal L'Isle

Mesdames les Conseillères,

Messieurs les Conseillers,

L'Isle, le 22 septembre 2026

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

D'entente avec la Municipalité, le Bureau du Conseil communal vous convoque le

8 octobre 2026 à 20h15 à la Salle du Conseil
Pour la séance du Conseil communal planifiée à cette date

Ordre du jour :

1. Statutaire
2. Préavis 05/2026 : indemnités des membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2026-2031
3. Préavis 06/2026 : Arrêté d'imposition pour 2027 et 2028
4. Préavis 07/2026 : Délégation de compétences et pouvoirs spéciaux à la Municipalité pour la législature 2026-2031
5. Communications de la Municipalité
6. Communications du Bureau
7. Propositions individuelles

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations respectueuses.

Le Président
Arnaud Cloux



La Secrétaire
Carole Ueltschi

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.

Président du Conseil Communal
Mr. Arnaud CLOUX
Tél : 078/893.50.21

Adresse
Rue du Château 7
1148 L'Isle
conseil.communal@lisle.ch

Secrétaire du Conseil Communal
Mme Carole UELTSCHI
Tél : 079/465.43.79

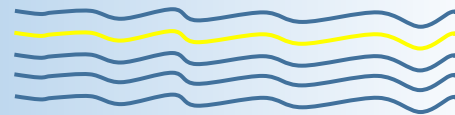
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Législature 2026 - 2031

Par ordre alphabétique

Madame Anselme	Sandie	Madame Ionescu	Mirela
Monsieur Baudat	Denis	Monsieur Juin	Philippe
Madame Baudat	Stéphanie	Madame Käser	Céline
Monsieur Baumann	Luc	Monsieur Leuba	Blaise
Madame Bettens	Claire-Dominique	Monsieur Margot	Antoine
Madame Caire	Damaris	Monsieur Mocan	Alexandre
Monsieur Chatenoud	Paul-Frédéric	Madame Montanaro	Anna
Monsieur Chenuz	Sylvain	Madame Mourre	Elise
Madame Chollet	Catia	Monsieur Pasche	Daniel
Monsieur Cloux	Arnaud	Monsieur Redard	Antoine
Monsieur Cloux	Marc-Antoine	Monsieur Richard	Jean-Daniel
Madame Costa	Cynthia	Madame Rogivue	Sophie
Monsieur Costa	Jonathan Marco	Monsieur Salomon	Christian
Madame Décosterd	Isabelle	Monsieur Schmidt	Didier
Monsieur Devanthéry	Pascal	Monsieur Schwab	Sébastien
Monsieur Fabre	Pierre	Madame Ueltschi	Carole
Monsieur Faillétaz	Pascal	Monsieur Vermot	Gilles
Madame Fischer	Bettina	Monsieur Wegmüller	Guillaume
Monsieur Gabioud	Simon	Monsieur Weibel	Léonard
Monsieur Hostettler	Eric	Madame Zara	Andreea
Monsieur Hostettler	Tony	Monsieur Zehani	Yassin
Madame Hubeaux	Catherine	Madame Zimmermann	Laurence
Monsieur Hutzli	Paul		





ADMINISTRATION COMMUNALE

Heures d'ouverture au public

Greffé municipal
greffe@lisle.ch

Lundi 9h-11h
Jeudi 9h-11h

Bourse communale
bourse@lisle.ch

Lundi 9h-11h
ou sur rendez-vous au 021 864 40 70

Contrôle des habitants
controle@lisle.ch

Lundi 9h-11h
Jeudi 9h-11h / 15h-18h*
*Ouverture uniquement le matin en période de vacances scolaires

APPARTEMENT A LOUER, de suite ou à convenir Bâtiment de l'« Ancienne gendarmerie », rue de Chabiez 1



Un appartement est encore disponible à la location : un 3 ½ pièces, situé au 2^e étage, sans ascenseur. Il bénéficie également d'un jardinet privatif.

Les dossiers de demande de location et les plans sont à disposition à l'Administration communale durant les heures d'ouverture (pas d'envoi par la poste).

Vous trouverez plus de renseignements et quelques photos des intérieurs sur le site internet communal www.lisle.ch

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE à La Tannerie route du Moulin, parcelle 316

Les travaux de construction de l'immeuble ont débuté à fin août et sont prévus pour une durée d'environ 18 mois.



MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU SÉPARATIF ET DE L'AMÉNAGEMENT ROUTIER ET PIÉTONNIER

Villars-Bozon

La Municipalité souhaite informer les habitantes et habitants de l'avancement du projet concernant la mise en conformité du réseau séparatif et de l'aménagement routier et piétonnier de Villars-Bozon, La Potale.

Le dossier a été transmis aux services cantonaux compétents et se trouve actuellement en consultation depuis plus de huit mois. À ce jour, la Municipalité est toujours dans l'attente des déterminations et validations nécessaires permettant de poursuivre la procédure.

Nous sommes conscients que ce délai peut susciter des interrogations et remercions la population pour sa patience.

Dès que l'accord du Canton aura été obtenu, la Municipalité organisera une séance publique d'information afin de présenter le projet, les travaux prévus, le calendrier ainsi que les différentes étapes de réalisation. Les propriétaires concernés seront également contactés.

La Municipalité vous remercie pour votre compréhension.

GESTION DES DECHETS

Ordures ménagères

Le ramassage s'effectue le mercredi matin, dès 6h 30.

Seuls les sacs à ordures agréés sont déposés le jour de la collecte sur les points jaunes qui se trouvent sur le trajet du camion collecteur, sans gêne pour la circulation et les piétons. Aucun dépôt n'est autorisé la veille.



Déchèterie

La déchèterie se situe à côté du bâtiment BASECO, à la rue des Artisans à L'Isle.

Horaires d'ouverture : mercredi de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 11h30

Compostière

La compostière se situe sur la route du Mollendruz (sortie de L'Isle en direction de Mont-la-Ville, suivre le chemin 50m à gauche après le dépôt du Service des Routes). Vous pouvez y déposer les déchets verts - gazon - branchages - déchets de cuisine crus - cendres froides.

Réservé aux habitants de L'Isle.

Horaires d'ouverture :		<u>1^{er} avril - 15 octobre</u>	<u>16 octobre - 31 mars</u>
	Mercredi	15h-20h	15h-18h
	Samedi	8h30-18h30	8h30-11h30

MISE DE BOIS SUR PIED

La mise aura lieu le

samedi 14 novembre 2026 à 9h30,
lieu à définir (en forêt)

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au greffe municipal au 021 864 40 70 ou par mail à greffe@lisle.ch



VENTE DE BOIS DE FEU AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Dans la limite des stocks disponibles

Pour passer commande ou répondre à vos questions, Mme Mélanie Ledoux, garde-forestière, est à votre disposition à l'adresse électronique : melanie.ledoux@vd.ch ou au 078 257 37 83.

Si vous désirez être livré, pensez à commander votre bois suffisamment à l'avance car un délai de 2 à 3 semaines est nécessaire pour la livraison.

Les tarifs 2026 sont les suivants (dans la limite des stocks disponibles) :



Bois de feu vert en 1 mètre, pris en forêt	Fr. 90.- / stère
Bois de feu sec scié en 33 cm, pris à BASECO	Fr. 160.- / stère
Bois de feu sec scié en 33 cm, livré	Fr. 180.- / stère
Bois de feu sec scié en 25 cm, pris à BASECO	Fr. 170.- / stère
Bois de feu sec scié en 25 cm, livré	Fr. 190.- / stère

EMONDAGE DES ARBRES, ARBUSTES ET HAIES FAUCHAGE DES TERRAINS INCULTES

Les entretiens sont réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux, soit du 1er septembre au 15 mars, lorsque les arbustes indigènes à feuilles caduques sont sans feuilles.



En bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les dispositions des articles 8 à 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes qui fixent notamment les conditions ci-dessous.

Les haies plantées en bordures du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite de propriété. Les hauteurs maximales admises, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

La Municipalité rappelle également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'Arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.



MOUSTIQUE TIGRE



SOYONS VIGILANTS !



Le moustique tigre
peut transmettre certaines
maladies comme la dengue,
le chikungunya ou le Zika.

**PROTÉGEONS-NOUS,
AGISSONS ENSEMBLE !**



LES BONS GESTES À ADOPTER



ÉLIMINEZ TOUTE EAU STAGNANTE

Le moustique tigre se développe dans
de petites quantités d'eau.



SOUS-COUPELLES
Videz-les
régulièrement



**ARROSOIRS
ET RÉCIPIENTS**
Videz-les après
chaque utilisation



**BÂCHES
ET COUVERTURES**
Retirez l'eau
qui s'y accumule



**GOUTTIÈRES
ET DRAINAGES**
Nettoyez-les
régulièrement



AUTRES OBJETS
Pensez à tous les
récipients (seaux,
pneus, jouets...)



SURVEILLEZ RÉGULIÈREMENT VOS EXTÉRIEURS

Quelques minutes chaque semaine
peuvent faire la différence !



SIGNALEZ LA PRÉSENCE DE MOUSTIQUES ACTIFS DURANT LA JOURNÉE

sur le site :

www.moustiquesuisse.ch

Votre signalement aide les autorités
à mieux surveiller et agir.

*Chaque geste compte,
notre santé aussi !* 



CHOISIR LA LITIÈRE VÉGÉTALE

Un petit geste pour nos chats, un grand pas pour nos décharges



Vous vivez avec un chat ? Un simple changement de litière peut faire une vraie différence pour votre confort et pour l'environnement. Un chat consomme environ 100 kilos de litière par an. Avec 1,5 million de chats en Suisse, cela représente 90 000 tonnes de litière jetées chaque année. Le souci : la litière minérale, à base d'argile ou de silice, ne brûle pas à l'incinération. Elle se transforme en résidus qui s'entassent dans des décharges déjà saturées. Rien que dans le canton de Vaud, cela représente 5'300 tonnes par an.

La bonne nouvelle : il existe une alternative simple, la litière végétale (bois, maïs, paille ou papier recyclé). Elle se consume presque entièrement à l'incinération, produit même de l'énergie, et présente d'autres avantages : moins de poussière, plus légère à porter, sans additifs toxiques, et tout aussi efficace contre les odeurs.

Et côté chat ? La plupart des chats s'y habituent sans problème ! Certains ont besoin d'une transition en douceur : mélangez d'abord un peu de litière végétale à l'ancienne, puis augmentez progressivement la proportion jusqu'au remplacement complet.

Un petit changement, deux bénéfices : moins de déchets pour nos communes, plus de confort pour votre compagnon à quatre pattes.

Plus d'informations

www.responsables.ch/astuces/choisir-la-litiere-vegetale/



**agissons
ensemble
pour moins
de déchets**





VILLE DE
COSSONAY

MUNICIPALITÉ

REGION DE COSSONAY



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

du 29 août au 14 novembre 2026
les samedis et lundis de 17h00 à 18h00

(excepté le lundi 12 octobre 2026)

au collège des Chavannes à Cossonay (021/861.04.95)

LES CONTROLES SONT GRATUITS!



En plus de cet horaire, le contrôle des champignons est possible durant la même période à Echallens : Local de la Rovina, Place Emile Gardaz 3, les samedis de 15h00 à 16h00.

En dehors des heures susmentionnées, vous pouvez tenter d'atteindre les personnes en charge des contrôles, à leur domicile, au 0218612500, Mme J. Bocherens et au 079 545 72 30, M. J. - M. Froidevaux.

Vous pouvez également consulter : le site internet www.vapko.ch où vous trouverez de nombreux renseignements relatifs aux champignons.

Dans le Canton de Vaud, la cueillette des champignons est :

- Limitée à 2kg par jour et par personne
- Effectuée uniquement la journée de 7h00 à 20h00.

Ces mesures découlent de l'entrée en vigueur de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et de son Règlement d'application (RLPrPNP du 29 mai 2024), article 12, qui traite de la récolte des champignons non-protégés.

VILLE DE COSSONAY
Administration communale

Rue Neuve 1
Case postale 31
1304 Cossonay

Tél. 021 862 22 00
secretariat@cossonay.ch
www.cossonay.ch

LE POSTE MOBILE

LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

URGENCE

117

L'ISLE

POSTE MOBILE 1

079 220 24 72

POSTE MOBILE 2

079 808 50 18

vendredi 2 octobre 2026

L'après-midi

Poste mobile 1

poste-mobile.gdm@vd.ch



BIEN VOIR ET ETRE VU : LA VISIBILITE AU SERVICE DE LA SECURITE

La visibilité est un élément essentiel de la sécurité routière. Pourtant, elle est encore trop souvent sous-estimée, alors qu'elle concerne l'ensemble des usagers de la route : automobilistes, cyclistes, piétons et utilisateurs de trottinettes électriques. A travers sa campagne de prévention MADE VISIBLE, le Touring Club Suisse (TCS) rappelle qu'être bien visible est un réflexe simple qui contribue à la sécurité routière



A la tombée de la nuit, sous la pluie, dans le brouillard ou lors des matinées brumeuses, bien voir ne suffit pas : il faut aussi être vu. Une évidence parfois oubliée, notamment en automne et en hiver, lorsque les journées raccourcissent. Les statistiques de l'Office fédéral des routes montrent d'ailleurs que les mois de septembre à novembre comptent parmi les plus accidentogènes de l'année, avec près de 3 000 accidents matériels en moyenne chaque mois. Pourtant, quelques gestes simples permettent de limiter ces risques.

Les automobilistes en première ligne

Pour les conducteurs, la première étape consiste à s'assurer que leur véhicule est parfaitement visible. Des phares propres, des feux en bon état de fonctionnement et l'utilisation des feux de croisement dès que la luminosité diminue sont des réflexes indispensables. Un véhicule bien éclairé permet non seulement de mieux voir son environnement, mais aussi d'être clairement identifié par les autres usagers. Bien voir passe également par une bonne vision : il est recommandé de faire contrôler régulièrement sa vue et de porter des lunettes si nécessaire.

Les bons réflexes pour les deux-roues

Les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes électriques doivent eux aussi veiller à leur visibilité. Les vélos classiques doivent être équipés d'un feu blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière, à utiliser de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. Les vélos électriques et les trottinettes électriques, quant à eux, doivent circuler avec leurs feux allumés, y compris de jour. Des réflecteurs, notamment sur les pédales et les roues des vélos, ainsi que des éléments réfléchissants, complètent efficacement l'éclairage et renforcent la visibilité.

Pourtant, il n'est pas rare de croiser des usagers circulant sans lumière, parfois vêtus de noir de la tête aux pieds. Ils restent alors quasiment invisibles jusqu'au dernier moment. Les vêtements jouent également un rôle essentiel : une personne habillée de couleurs sombres n'est visible qu'à environ 25 mètres. Cette distance passe à 40 mètres avec des vêtements clairs ou fluorescents et atteint jusqu'à 140 mètres grâce à des éléments réfléchissants.

Les piétons aussi concernés

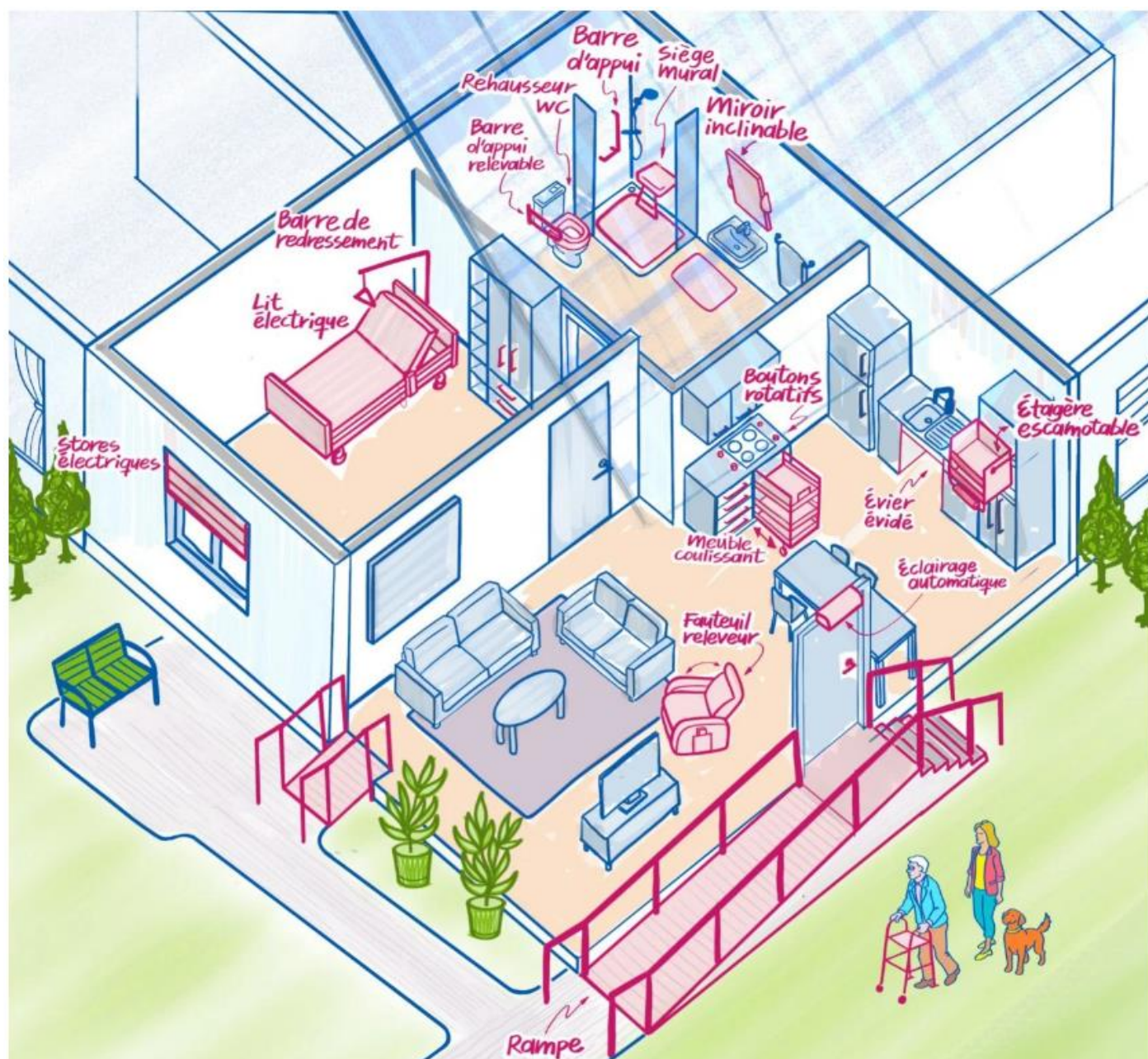
Les piétons sont également exposés, notamment lorsqu'ils traversent en dehors des passages protégés ou longent des routes peu éclairées. Habillés de couleurs sombres, ils deviennent rapidement difficiles à distinguer.

Là encore, quelques gestes simples peuvent faire la différence : privilégier des vêtements clairs ou porter des accessoires réfléchissants, visibles de loin dans les phares des véhicules. Aujourd'hui, ces équipements sont de plus en plus intégrés aux sacs et aux vestes des enfants, un bon exemple dont les adultes peuvent eux aussi s'inspirer. À travers sa campagne de prévention MADE VISIBLE, le Touring Club Suisse s'engage à sensibiliser tous les usagers à l'importance de la visibilité. Quelques réflexes simples suffisent à améliorer la sécurité de chacun et à contribuer à des déplacements plus sûrs pour tous.

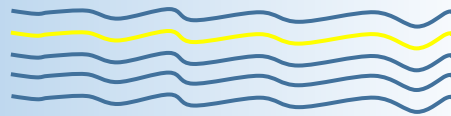
Vous êtes senior et souhaitez vivre chez vous le plus longtemps possible ? L'aide financière à l'adaptation du logement (ALO) est accessible aux personnes à la retraite qui ont besoin des adaptations dans leur logement pour prévenir des chutes et maintenir leur indépendance de vie.

L'aide financière à l'adaptation du logement (ALO) s'élève à CHF 3'000.- par personne. Si vous êtes un couple, l'aide peut s'élever à CHF 6'000.-. La demande de l'aide financière à l'adaptation du logement se fait en ligne ou via un formulaire papier. Il peut être rempli par le bénéficiaire, ou une personne responsable du suivi de la demande, tel qu'un service social, un curateur ou un propriétaire-bailleur.

Exemple d'adaptations du logement :



Pour obtenir plus de détail, voici le lien vers le site cantonal : www.vd.ch/elo



PARC
JURA
VAUDOIS

www.parcjuravaudois.ch

+41 22 366 51 70 · info@parcjuravaudois.ch

Parc Jura vaudois · 1188 Saint-George

QUELQUES NOUVELLES DU PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS



© Fabian Branas

OBSERVATOIRE CITOYEN DU CLIMAT

Avec son *Observatoire citoyen du climat*, le Parc Jura vaudois va récolter des données climatiques durant les 10 prochaines années. Ces relevés permettront d'étudier les changements qui s'opèrent. L'expérience vous intéresse-t-elle ?

Canicules, sécheresses, précipitations violentes, hivers sans neige : les effets du changement climatique sont déjà perceptibles dans le Jura vaudois. Pour mettre en évidence cette évolution et compléter les données nationales, le Parc Jura vaudois suit 5 indicateurs sur 10 ans. Les relevés sont assurés par des bénévoles formés et encadrés par le Parc.

5 indicateurs



Température
quotidienne



Fréquence et
abondance
de la neige



Migration
des
hirondelles
et martinets



Comptage
des pontes
de
batraciens



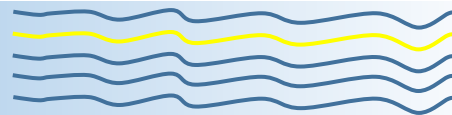
Suivi du
développem
ent des
plantes

Nous avons besoin de vous !

Durant une saison, ou plus, rejoignez la vingtaine de bénévoles de l'observatoire ! Contactez le Parc afin de discuter les détails de votre participation et choisir le ou les indicateurs que vous souhaitez suivre. Des formations et des échanges d'expériences sont organisés régulièrement afin de partager les avancées et questionnements soulevés par le projet.

parcjuravaudois.ch/observatoire-du-climat
Infos et inscriptions : climat@parcjuravaudois.ch ou 022 366 51 70

Le coin des sociétés locales



Abbaye de L'Isle le Cordon bleu et blanc	Fête villageoise tous les 4 ans avec concours de tirs également ouverts aux femmes	Sylvain Chenuz / Président abbaye.lisle@gmail.com
Achisle (Les Amis du Château de L'Isle)	Organisation de manifestations et d'animations culturelles qui mettent en valeur le Château de L'Isle	Adrien Chappuis / Président achisle.lisle@hotmail.com
Amicale des Pompiers	Organisation de rencontres ou autres événements en rapport avec les pompiers	Christophe Tardy / Responsable amicale.pdj@outlook.com
Association des Paysannes Vaudoises	Organisation de diverses manifestations et fournitures de services en rapport avec les traditions vaudoises	Ida Guignard / Présidente ida.guignard@hotmail.com
Automne d'Or	Organisation de diverses animations et activités destinées aux séniors de notre commune	Ida Guignard / Responsable ida.guignard@hotmail.com
Badminton	Pratique du badminton en salle, pour le plaisir sans esprit de compétition	Stéphane Sporer / Responsable stephane.sporer@gmail.com
Les Cuivres du Mont-Tendre	Pratique de la musique de cuivres en groupe et participation à divers événements	Gilbert Courvoisier / Président
FC Veyron-Venoge	Pratique du football à différents niveaux et groupes d'âge	Raphaël Junod / Président raphael.junod@hotmail.com
Francs-Tireurs de L'Isle et environs	Tirs avec diverses armes aux distances de 25 et 50 mètres	Pascal Petter / Président pascal.petter@bluewin.ch
Jeunesse de L'Isle	Organisation d'événements festifs et participation à divers événements sportifs destinés à la jeunesse et à la fraternité	Antoine Redard / Président antoine.redard@bluewin.ch
Jeunesse de Villars-Bozon & Mauraz	Organisation d'événements festifs et participation à divers événements sportifs destinés à la jeunesse et à la fraternité	Marie-Ange Rochat / Présidente marie-ange120203@hotmail.com
Les Boulistes de la Venogette	Pratique de la pétanque et participation à divers concours	Donald Chappuis / Responsable donaldchappuis@gmail.com
Maison de quartier de Villars-Bozon	La Maison de quartier a pour but de renforcer les liens entre la population de Villars-Bozon en organisant des événements conviviaux tels que les apéros mensuels, la fête des voisins, Halloween et les fenêtres de l'Avent	Isabelle Décosterd villarsbozon@gmail.com
Ski-Club "Le Mazot"	Pratique du ski en groupe et organisation de divers événements	André Dutoit / Président andre.dutoit@bluewin
Sté Vaudoise des Pêcheurs en Rivières	Pratique de la pêche en rivière	Bernard Fontannaz / Président b.fontannaz@bluewin.ch
Vert un monde	Entretien d'un jardin participatif notamment à vocation de partage et d'échange	Christiane Schenk / Responsable chrischenk@bluewin.ch

*La liste est actualisée régulièrement et disponible sur le site Internet communal www.lisle.ch. Merci d'informer de tout changement (greffe@lisle.ch).

La Jeunesse de L'Isle organise son traditionnel...

SOUPER CHINOISE

Samedi 14 novembre 2026

A la grande salle de L'Isle

Dès 19h00

Entrée
Fondue chinoise
avec frites
Dessert

50.- par personne ou 2.- par âge jusqu'à 14 ans

Inscription jusqu'au 8 novembre
par tel. au 078 647 06 06 ou par mail
jeunessedelisle@gmail.com



2026
FIFA WORLD CUP
UNITED STATES | CANADA | MEXICO



MERCI!

À TOUTES ET À TOUS!

UN IMMENSE MERCI :

- À toutes les **PERSONNES** qui sont venues **PARTAGER CES MOMENTS** avec nous,
- AUX **BÉNÉVOLES**,
- AUX PERSONNES EN **CUISINE**,
- AINSI QU'À TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT **CONTRIBUÉ**, DE PRÈS OU DE LOIN, À LA RÉUSSITE DE CETTE **MAGNIFIQUE FÊTE**.

*Vous êtes
la vraie
victoire!*

Votre présence, votre bonne humeur
et votre soutien ont fait de cette Coupe du Monde
un **MOMENT INOUBLIABLE**.

Cet événement a été organisé en commun par
L'AMICALE SP PIED DU JURA ❤️ **STAMI PIED DU JURA**
ensemble pour vous offrir ces beaux moments de partage et de convivialité.
À très bientôt pour de nouvelles aventures! ❤️

SEPT

- 04 BROCANTE DU CHATEAU
- 06
- 07 EXPO «J. BOILARD-KUONEN»
- 17 SOIREE DECOMPRESSAGE
- 18 SOIREE JEUX

OCT

- 02 THEATRE
- 03
- 04
- 08 SOIREE DECOMPRESSAGE
- 09 SOIREE JEUX

NOV

- 12 SOIREE DECOMPRESSAGE
- 13 SOIREE JEUX
- 13
- 14
- 15 EXPO JEAN-DANIEL ROULIER
- 21 SOIREE MEMBRES MALAKOFF

DEC

- 01 APERO DE L'AVENT
- 03 SOIREE DECOMPRESSAGE
- 04 SOIREE JEUX



ACHISLE
LES AMIS DU CHATEAU
DE L'ISLE

www.achisle.ch
achisle.lisle@hotmail.com

CARREIDAS PRODUCTIONS

PRÉSENTENT

BRIGITTE BAUDAT
VINCENT DEMONT

ALAIN DELALOYE
ALEXANDRE PIETRICH

PARIS

TRAINING SAUVAGE

UNE COMÉDIE DE
BRUNO BACHOT ET DENIS BARDIAU

MISE EN SCÈNE : JACKY VANTALON

AVEC LA PARTICIPATION DE
RENATO CUNHA, LUCAS DELALOYE ET JACKY VANTALON

RÉGIE : PAULO FILIPE ET FRANÇOIS MOREL

DÉCORS : OLIVIER CRISINEL



CHÂTEAU DE L'ISLE

Ve 2 octobre 2026 à 20h30

Sa 3 octobre 2026 à 20h30

Pi 4 octobre 2026 à 17h

AVEC LE SOUTIEN D'ACHISLE

RÉSERVATION INDISPENSABLE AU 079 242 02 68
(MESSAGES WHATSAPP)

Portes 1 heure avant le spectacle - Entrée libre - Buvette

JEAN-DANIEL ROULIER
FRAGMENTS
15 ANS DE RECHERCHE ET DE CRÉATION
VERNISSAGE vendredi 13 novembre à 18h

VENDREDI le 13 novembre de 18h à 22h
SAMEDI le 14 novembre de 14h à 18h
DIMANCHE le 15 novembre de 14h à 18h

EXPOSITION
AU CHATEAU DE L'ISLE
2026

Achisle
Amis du Château
de L'Isle

LE COMITÉ D'ACHISLE

vous attend nombreuses et nombreux à sa

SOIRÉE MALAKOFF AU CAVEAU DU CHATEAU

LE SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026
DÈS 18H00

Au menu:
de délicieux Malakoff préparés par Eric
Repas offert aux membres et nouveaux membres
Pour les non-membres : 20.-

Inscription obligatoire au 079 471 36 61
ou par mail à riket70@gmail.com
jusqu'au 17 novembre



S O U P E R A N N U E L

Achisle vous convie à
son souper annuel.
un souper offert pour
ses membres et les
nouveaux, mais ouvert
à tous.
Une soirée malakoff,
préparé par Eric.

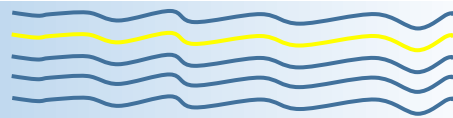
Inscription obligatoire.

F E N E T R E D E L ' A V E N T

Achisle se réjouit de
vous accueillir, le mardi
1er décembre.
Sur l'esplanade devant
le Château, pour la 1ère
fenêtre de l'Avent.

Vin chaud et douceurs,
seront au rendez-vous.





CINE SENIORS « Regards 9 » au cinéma de Cossonay

Deux abonnements Ciné-Seniors sont à votre disposition à l'Administration communale. Ils vous permettent d'accéder gratuitement aux séances de projection.

Le programme d'octobre 2026 à janvier 2027 est le suivant :



Chers parents

Mardi 6 octobre 2026 — 14h30

Quand Alice et Vincent Gauthier convoquent en urgence leurs trois enfants, la fratrie débarque affolée craignant le pire... mais bonne nouvelle : leurs parents ont touché le jackpot ! Le problème : ils ne comptent pas leur en donner un centime. Adapté d'une pièce à succès (plus de 800 représentations, 500'000 spectateurs), une comédie familiale pétillante sur l'argent, les secrets et les liens du sang.

Réalisation : Emmanuel Patron

Avec : André Dussollier, Miou-Miou, Arnaud Ducret, Thomas Solivérès, Pauline Clément

Type : Fiction — Comédie

Durée : 1h29 (89 min)

Âge légal / suggéré : 8 ans / suggéré 10 ans



Juste une illusion

Mardi 3 novembre 2026 — 14h30

1985, banlieue parisienne. Vincent, bientôt 13 ans, vit dans une famille de classe moyenne entre un grand frère distant et des parents en conflit permanent. Le nouveau film du duo d'Intouchables et Le Sens de la fête, le plus personnel et intime de leur filmographie : une comédie tendre, drôle et nostalgique sur le passage de l'enfance à l'adolescence.

Réalisation : Eric Toledano & Olivier Nakache

Avec : Louis Garrel, Camille Cottin, Pierre Lottin, Simon Boubilil, Alexis Rosenstiehl, Jeanne Lamartine

Type : Fiction — Comédie dramatique

Durée : 1h56 (116 min)

Âge légal / suggéré : 10 ans / suggéré 12 ans



Alter Ego

Mardi 1er décembre 2026 — 14h30

Alex a un problème : son nouveau voisin est son sosie parfait. Avec des cheveux. Un double en mieux, qui va totalement bouleverser son existence. Laurent Lafitte livre une performance à double rôle remarquée — Prix d'interprétation masculine au Festival de l'Alpe d'Huez 2026 — dans une comédie grinçante sur la comparaison sociale.

Réalisation : Nicolas Charlet & Bruno Lavaine

Avec : Laurent Lafitte, Blanche Gardin, Olga Kurylenko, Marc Fraize, Zabou Breitman

Type : Fiction — Comédie

Durée : 1h44 (104 min)

Âge légal / suggéré : 16 ans / suggéré 16 ans



Quand j'étais petit.e

Mardi 5 janvier 2027 — 14h30 — Séance intergénérationnelle spéciale

À travers des questions d'enfants, ce documentaire nous transporte dans un autre monde... une autre vie, celle de nos aînés ! Avec humour et tendresse, leurs confidences sont autant de trésors que la réalisatrice est allée glaner durant 10 ans, au fil de 70 rencontres. *Séance pensée pour accueillir petits-enfants et grands-parents ensemble, pendant les vacances de Noël.*

Réalisation : Sophie Loridon

Avec : Serge Papagalli, et des habitant·es de 60 à 101 ans de 10 communes iséroises

Type : Documentaire

Durée : 1h28 (88 min)

Âge légal / suggéré : 6 ans / suggéré 8

Réservez déjà les dates suivantes, le programme est à venir : 2 février 2027, 2 mars 2027, 6 avril 2027 et 4 mai 2027.

CONSTITUTION D'UN COLLECTIF POUR UN MOLLENDRUZ OU L'ON VIT, PAS UNE PISTE DE COURSE OU L'ON FONCE

Le col du Mollendruz est un magnifique territoire partagé par plusieurs communes et leurs habitants.

Pourtant, les comportements dangereux de certains automobilistes et motocyclistes prennent une ampleur qui n'est plus acceptable tant au niveau sécuritaire que sonore.

Les mesures actuelles — marquages routiers et renforcement ponctuel de la présence policière — ne suffisent manifestement pas.

Nous souhaitons donc constituer un collectif des riverains du Mollendruz, afin de faire entendre une voix commune auprès des autorités cantonales et d'obtenir des mesures réellement efficaces pour la sécurité, la tranquillité et la qualité de vie des habitants.

Notre message est simple :

Le Mollendruz est un lieu de vie, pas une piste de course gratuite.

Nous invitons les personnes, communes et élus qui partagent cette préoccupation à manifester leur intérêt pour cette démarche en envoyant simplement un e-mail à :

collectif.mollendruz@gmail.com ou un courrier à l'adresse en bas du document.

Il ne s'agit pour l'instant que de recenser les personnes intéressées et de constituer une force collective, avant de définir ensemble les prochaines actions.

Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera entendue.

Avec nos meilleures salutations,

À l'initiative du collectif :

Patrick Agassis, Ancien syndic de Mont-la-Ville

Sébastien Dutoit, Mont-la-Ville

Adresse de correspondance :

Sébastien Dutoit

Collectif Mollendruz

Route de la Coudre 16^E

1148 Mont-la-Ville

Habitant de L'Isle depuis plus de 30 ans, M. Guy Bise a rassemblé au fil des années de nombreux renseignements, documents et photographies consacrés au village de L'Isle.

Il a entrepris de réunir et de mettre en forme ces nombreuses informations afin de conserver une trace de l'histoire et de la vie du village.

En 2008, 2009 et 2011, M. Bise a ainsi édité et mis en vente trois ouvrages consacrés au village.

Aujourd'hui épuisés depuis plus de dix ans, ces livres constituent une précieuse documentation sur le village et sont conservés aux Archives cantonales vaudoises à Lausanne et, sur leur demande, aux Archives fédérales à Berne.

Guy BISE

L'Isle

Regards sur le passé



2008

Guy BISE

L'Isle

Les secrets de son passé

Les drames des Barbilles

La Municipalité remercie chaleureusement M. Bise de mettre ces ouvrages à disposition.

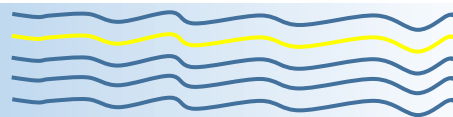
Toutes les personnes intéressées par l'histoire de L'Isle les trouveront sur le site internet communal www.lisle.ch sous l'onglet « La commune ».

Guy BISE

L'Isle

Histoires au coin du feu

Numéros utiles



Secours	112	Victime de violences	142
Police	117	La Main tendue	143
Feu	118	Ligne d'aide aux jeunes	147
Ambulance	144		
Empoisonnements	145		
Rega	1414		

Administration communale		021 864 40 70
Agence d'assurances sociales, Cossonay		021 804 98 70
AJERCO - Réseau enfance Cossonay et région		024 557 77 11
Caisse cantonale de chômage, Morges		021 557 92 91
Centre de biométrie, passeports		0800 01 12 91
Etablissement scolaire primaire Cossonay Veyron-Venoge		021 557 89 39
Etablissement scolaire secondaire Cossonay-Penthalaz		021 557 89 00
Etat-civil		021 557 07 07
Garde faune	079 237 42 59	021 557 86 16
Garde forestière, Mme Mélanie Ledoux		078 257 37 83
Garde pêche	079 237 42 70	021 557 44 94
Gendarmerie de Cossonay		021 557 82 21
Hôpital de Morges		021 804 22 11
Hôpital de St-Loup		021 866 51 11
Inspecteur forestier		079 704 29 31
Justice de paix, Morges		021 557 94 00
Médecin au village, Dr Degroote		021 864 58 62
Office d'impôt des districts de Nyon et Morges		022 557 50 00
Préfecture de Morges		021 557 91 25
Ramoneur, M. Patrice Robert-Grandpierre		021 866 12 90
Registre foncier, Tolochenaz		021 557 91 40

Sous réserve de modifications

VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCE ET AVEZ BESOIN D'AIDE ?

QUI CONTACTER EN SITUATION DE CRISE ?



Toute personne victime de violence en Suisse, nécessitant un soutien immédiat, peut joindre gratuitement le 142. Ses proches peuvent également appeler ce numéro.

Ce numéro national offre une écoute confidentielle et un conseil professionnel, quel que soit votre lieu de résidence en Suisse.

- Gratuit et confidentiel
- Atteignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Pour tous types de violences physique, psychique ou sexuelle

Le 142 intervient dans des situations de crise, lorsqu'une personne victime a besoin de conseils immédiats et lorsqu'une orientation sans délai, vers les ressources existantes, est déterminante. Attention ! Le 142 n'est pas un numéro d'urgence.

En cas de danger imminent, composez immédiatement :

Urgence Police : 117

Urgence Médicale (ambulance) : 144

Urgence Pompiers : 118

QUI CONTACTER EN DEHORS DES SITUATIONS DE CRISE ?

En dehors d'une situation de crise, la personne victime ou ses proches doivent contacter le Centre LAVI (<https://www.lavi-vaud.ch>) pour l'accompagnement, le conseil et le suivi des victimes de violence, notamment sur les plans juridique, psychologique et social.

Le saviez-vous ?

- L'aide du numéro 142 ou du Centre LAVI est accordée indépendamment de l'existence d'une plainte pénale.
- Il n'est pas nécessaire que l'auteur de l'infraction ait été identifié.
- Que l'acte ait été commis intentionnellement ou par négligence ne change rien à votre droit à l'aide.



MUNICIPALITÉ

Hiver 2026 - 2027

Si vous êtes intéressés·ées par des prestations de déneigement et/ou de salage de vos accès privés par le service communal de la voirie, nous vous remercions de vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous. La Commune prendra ensuite contact avec vous pour les conditions tarifaires.

Vos accès privés seront déblayés à l'issue de la tournée communale.

Les personnes ayant déjà bénéficié de ces prestations durant l'hiver 2025-2026 n'ont pas besoin de compléter ce bulletin. Les conditions sont automatiquement renouvelées, sauf résiliation écrite de leur part.

1. Je désire que mes accès soient :

Déneigés

Oui ☐

Non ☐

Salés Oui ☐

Non ☐

2. Je souhaite que mes accès soient déblayés les jours suivants :

Vos accès privés seront déblayés à l'issue de la tournée communale

Lu : ☐

Ma : ☐

Me : ☐

Je : ☐

Ve : ☐

Sa : ☐

Di : ☐

Lieu du déneigement et/ou salage

Adresse : _____

L'Isle ☐ Villars-Bozon ☐ La Coudre ☐ n° de parcelle : _____

La facture doit être adressée à :

Nom, prénom : _____

(Si différent du déneigement)

Adresse : _____

NP, ville : _____

N° de téléphone : _____

Adresse de courriel : _____@_____

Merci d'écrire lisiblement

Lieu & date : _____

Signature : _____

A retourner à la Bourse communale, Rue du Château 7, 1148 L'Isle ou bourse@lisle.ch

